



TRIBUNE

Socialiste

unifié

Hebdomadaire du parti

N° 61

8 JUILLET 1961

PRIX : 0,40 NF

Contre l'Etat gaulliste

PARLANT en Lorraine des problèmes paysans, le général de Gaulle a reconnu que bien des choses allaient mal, que les solutions étaient depuis longtemps prévues, qu'elles allaient entrer en application et que, de toutes façons, cela ne servait à rien de couper les poteaux télégraphiques.

On pourrait — tout simplement — répondre au général que cela servait au moins à obliger de Gaulle à parler des problèmes paysans, mais en réalité, c'est plus loin qu'il faut porter la réponse. Il faut aussi la porter plus loin que la discussion qui s'instaure ces jours-ci autour des faiblesses de l'Etat fort. Au fond, il nous importe assez peu de savoir si, en d'autres temps, la présence du Parlement eut amorti la crise dans l'alternance des demi-discussions et de demi-mesures.

Si l'on regarde les objectifs lointains des paysans, ceux qui ne sont pas totalement formulés, ceux qui ressortent de l'emploi de quelques formules vagues sur le raccourcissement des circuits, la coopération, la réforme de la propriété foncière, on s'aperçoit que, fort ou faible, l'Etat ne peut que situer son effort bien en deça de ces objectifs. Et ce que les manifestations mettent en cause, ce n'est pas seulement le régime gaulliste, fort ou faible, c'est ce qu'il prétend incarner : la continuité de l'Etat.

Peut-être l'exemple algérien incite-t-il les Français à réclamer eux aussi leur indépendance. C'est en se référant, en tout cas, au plan de Constantine que les Bretons se révoltent. Ils se plaignent d'être plus mal traités que ces Algériens qui veulent pourtant faire sécession. Ils oublient ainsi plusieurs différences. D'abord c'est parce qu'ils se sont révoltés que les Algériens se sont vus octroyer un plan de Constantine. Ensuite et surtout, le plan a pour objectif de permettre au capitalisme français moderne de conserver le contrôle des richesses minières, des perspectives industrielles que le Sahara apporte à l'Algérie. Pourquoi un plan en Bretagne où les vieux profits sont assurés, où aucun pétrole n'ouvre aucune nouvelle perspective ?

Peut-être — de Gaulle l'a promis — leur révolte leur apportera-t-elle quelque chose (l'électrification de la ligne Le Mans-Rennes, quelques bouts d'autostrades). Mais est-ce cela qu'ils veulent ? Les manifestations récentes ont révélé une organisation, une force. Demain cette force peut être canalisée, dirigée vers les voies de garage. Elle peut aussi tirer des événements d'aujourd'hui un peu plus de conscience d'elle-même et se diriger elle aussi vers la sécession.

Sécession de la Bretagne ? Non, sécession des Français. L'autre leçon des manifestations, c'est que les Français se sont rencontrés. La manifestation ouvrière-paysanne de St-Nazaire n'était pas un rassemblement immense. C'était un symbole et un commencement. Il est vrai que les ouvriers, les paysans, les étudiants commencent à se retrouver, à se reconnaître, à combattre ensemble et à envisager ensemble ce que pourrait être leur république, si enfin ils se rassemblaient non pas en Union Nationale docile derrière l'Etat, mais contre lui, avec la volonté de se séparer de lui.

Cela n'avance à rien les tracteurs sur les routes ?

C'est à voir. Cela a eu au moins l'avantage de donner des idées à ceux de chez Renault et ils s'en servent. La solidarité n'est pas un vain mot.

Cela sert aussi à montrer que quels que soient les intérêts particuliers, les solutions réelles sont à chercher ensemble au-delà du vieil Etat rafistolé. Aujourd'hui les manifestations paysannes précèdent les manifestations ouvrières. Demain ce sera le contraire. Demain encore, des coopératives ouvrières-paysannes se mettront en place pour les circuits courts construites sans l'Etat. Et cela sera encore une manière de préparer la sécession.

De Gaulle peut encore quelque temps faire illusion, cacher sous ses rêves de grandeur, sous ses promesses de sécurité la vétusté de l'édifice. Nous savons qu'il ne peut donner que des calmants et aucun remède. Mais nous ne sommes plus seuls à le savoir. Consciemment ou non les manifestations paysannes, les premières liaisons syndicales ouvriers-paysans, mettent en cause l'idée que les solutions puissent venir du pouvoir d'Etat. Elles soulignent que les intéressés doivent les chercher eux-mêmes.

Pierre BELLEVILLE.

(Voir en page centrale l'article de Serge MALLET)

Novembre 1954

Décembre 1960

Juillet 1961 :

*«... Hachée, pillée, broyée,
l'Algérie se lève sur son grabat
l'Algérie parle,
Et qui pourrait la faire taire ?*

(Robert AMAT)

Le peuple algérien à choisi

DALMAS



«Un bon despotisme dans un pays en quelque sorte civilisé est encore plus nuisible qu'un mauvais, vu qu'il amollit bien plus l'esprit et la force du peuple»

Stuart Mill

A l'avant-garde :

La Collection "Kiosque"

Quelques titres au hasard : « Les Catholiques, le Communisme et les crises », « La guerre, la Commune et la Presse », « Hitler, la Presse et la naissance d'une dictature », « Front Populaire, 1936 »... Voilà donc une collection très variée dont le seul dénominateur commun est d'étudier quelques problèmes ou périodes de l'Histoire sous l'angle de la Presse.

L'opinion connaît les faits de l'Histoire par la Presse. La Presse crée des états d'opinion qui deviennent des faits. « Surprenante efficacité : ce qui n'était qu'expression devient emprise ». Sans doute, la Presse reflète-t-elle l'événement, mais, en même temps, elle exprime ou oriente les choix inconscients de notre conscience collective. Cette importance décisive de la Presse dans l'Histoire est trop souvent méconnue dans les manuels et les méthodes d'enseignement traditionnel. La collection Kiosque vient remédier à ce défaut.

Il ne faut surtout pas s'attendre à trouver, en lisant les quelques ouvrages énoncés, quelques subtiles théories sur le rôle de la Presse, ou la structuration idéologique de telle ou telle époque. Les traités savants y pourvoient. Ici, il s'agit simplement de faire sentir, dans le concret, toute la signification vivante d'une époque. Deux exemples :

Front populaire

Pour la génération qui a actuellement moins de 25 ans, le Front Populaire est un ensemble de mythes, utilisés par certains partis ou hommes politiques. MARX disait déjà que les luttes nouvelles font toujours référence aux anciennes, comme pour y trouver une justification. Or, précisément, pour notre génération, la lutte ancienne du Front Populaire est représentée par quelques images d'Épinal : Léon Blum à Luna Park et la non-intervention dans la guerre d'Espagne, ou encore les Accords Matignon. On a beau savoir avec combien de voix de majorité le Gouvernement de Front Populaire a passé le cap de l'investiture ; on ignore pourtant tout de l'essentiel : au nom de quel idéal ou de quelles bassesses, au nom de quel état d'esprit les hommes se sont battus.

Le dernier ouvrage de L. Bodin et J. Touchard nous rend l'immense service de nous replonger dans les angoisses, dans les passions et dans les haines de 1936.

Peut-être faut-il penser avec certains que ce livre déforme un peu la réalité, n'approfondit pas certains problèmes ? Mais, encore une fois, cette collection n'est pas là pour expliquer, mais pour faire comprendre. Comprenons : Le suicide de Roger Salengro est provoqué par des articles de ce genre :

« On a blanchi Salengro. Le voilà Propengro. Un homme a souffert, quatorze personnages, revenus, qu'ils disent de la grande guerre, et naïvement bardés de médailles sont venus raconter que cet homme était condamné à mort par un conseil de guerre alors que, frais, rose et prospère, il

assistait en qualité de ministre de l'Intérieur aux conseils du Gouvernement. De cette aventure, il sort purifié, savonné, décrotté, récuré, épongé et rincé, en un mot aussi flambant qu'un vélo neuf... » (Henri Béraud, Gringoire, le 6 novembre 1936.)

Le 17 novembre, Roger Salengro se donnait la mort à Lille.

Dans le même Gringoire, le même Henri Béraud se demande : « Sommes-nous le dépotitoir du monde ? Par toutes nos routes d'accès, transformées en grands collecteurs, coule sur nos terres une tourbe de plus en plus grouillante, de plus en plus fétide. C'est l'immense flot de la crasse napolitaine, de la guenille levantine, des tristes puanteurs slaves, de l'affreuse misère andalouse, de la semence d'Abraham et du bitume de Judée... ». Voilà pour le ton de la presse de droite.

Voulez-vous, par contre, un remarquable exemple de camouflage politique de gauche ? Alors, lisez l'article de Jules Moch, dans Le Populaire, qui présente pratiquement la dévaluation de 1936 comme une éclatante victoire populaire. Il titre : « Un traité de paix financière » et dit notamment : « Telle est schématisée la nouvelle que l'univers tout entier apprend aujourd'hui et que l'effort du Gouvernement français, la vibrante ardeur d'Auriol, l'humaine perspicacité de Blum, la compréhension de M. Chamberlain à Londres et la sympathie du président Roosevelt ont, seuls, rendue possible... »

La dévaluation était peut-être nécessaire en 1936, mais il était inutile de mentir avec autant d'entrain. D'autant que ce mensonge s'adressait principalement aux militants socialistes...

Naissance d'une dictature

Autre exemple : « Hitler, la Presse et la naissance d'une dictature », d'Alfred Grosser : la montée de l'hitlérisme. Nous entendons souvent parler des débuts de Hitler sur la scène politique et au gouvernement. On nous a dit le manque de foi des démocrates allemands. Le manque de confiance dans l'avenir des futures victimes. Mais, sait-on suffisamment jusqu'où fut poussé l'avalissement ?

Pour le comprendre, lisons cet article de Max Naumans, « secrétaire général de l'Union des Juifs nationaux allemands » :

« Il n'importe pas de savoir que beaucoup de Juifs se considèrent aujourd'hui comme des victimes innocentes, et il n'importe pas davantage qu'un homme surexcité proclame le Juif comme l'incarnation du mensonge. La vérité, c'est que les Juifs allemands ne sont pas châtiés aujourd'hui pour leurs « méchancetés », mais pour leur irréflexion et leur faiblesse. C'était de l'irréflexion et de la faiblesse lorsque les Juifs allemands ne pouvaient pas se résoudre à agir contre les Juifs de l'Est avec la dureté qui constituait un devoir évident pour tout Allemand... »

De même lorsque les nationaux-socialistes enregistrèrent un léger recul, les démocrates se sont imaginés victorieux. On a souvent cité un article de Léon Blum commentant ces élections et y voyant un présage de l'échec d'Hitler.

Comment Léon Blum, doué d'une si vaste et si profonde intelligence, a-t-il pu aussi se tromper ? C'est le journalisme lui-même qui trace ses propres limites. C'est la succession des urgences, la nécessité d'écrire, de fournir un « papier » tous les jours, ou presque, car les hommes attendent impatiemment des analyses et des explications, même au détriment d'une réflexion en profondeur.

Il est malheureux, mais nécessaire, de terminer sur cette note pessimiste : prenons garde à la Presse, même et surtout à la presse amie dont nous sommes tentés d'approuver systématiquement les positions. Lisons-la, en n'oubliant jamais que le dialogue et la libre critique constituent l'apprentissage de la Démocratie.

L.S.

«Bibliothèque-Vacances»

Tout au long de l'année, nous avons, dans ces colonnes, passé en revue diverses sortes de livres dont vous avez lu les analyses plus ou moins fouillées. Nous vous réunissons ici quelques titres qui constituent, à notre avis, de bonnes « lectures de vacances ».

ROMANS

SPARTACUS, de Howard Fast. Collection « J'ai lu » (2,50 NF). Un très grand roman américain dont on a tiré un excellent film. La récolte des esclaves romains.

LES ROMANS DE NATHANAEL WEST. Editions du Seuil (15 NF).

MERE JEANNE DES ANGES, par Jaroslaw Iwaszkiewicz. Robert Laffont (8,70 NF).

BLASON D'UN CORPS, de Etienne. Gallimard (9,50 NF).

L'IMAGE DE PIERRE, de Dino Buzzati. Robert Laffont (8,40 NF).

LES PETITS ENFANTS DU SIECLE, de Christiane Rochefort. Grasset (8,70 NF).

SCIENCE FICTION

Dans les très récentes sorties, il n'y a rien de qualité exceptionnelle. Mais en remontant un peu dans le temps (le sujet nous y autorise), on trouve les excellents livres suivants — certainement encore disponibles en librairie :

PLUS NOIR QUE VOUS NE PENSEZ, de Jack Williamson. « Rayon Fantastique » (2,50 NF).

JE SUIS D'AILLEURS, de H.P. Lovecraft. « Présence du Futur » (5 NF).

HISTOIRES NOIRES ET FANTASTIQUES, de Jean Ray. Collection Marabout (4,35 NF).

— Numéro spécial anglo-saxon de FICTION (dans tous les kiosques). Le niveau moyen de la revue FICTION est en général assez bon. Mais ce numéro spécial est encore mieux choisi : les nouvelles publiées sont excellentes dans la proportion de trois sur quatre.

CINEMA

C'est devenu une catégorie de librairie. Mais tout ce qui se publie n'est pas également passionnant. Mentionnons :

LE NEO-REALISME ITALIEN, par Raymond Borde et André Bouissay. Editions Clairefontaine, Lausanne (15 NF).

— Chez Buchet-Chastel a paru une collection consacrée à des films avec le scénario, des études, une documentation photographique. Il s'agit de l'édition en français d'une collection italienne, d'où l'apparente spécialisation. Parus à ce jour : ROCCO ET SES FRERES, de Visconti (21 NF), L'AVVENTURA (18 NF) et LA NUIT (11,70 NF) d'Antonioni, LE MAUVAIS CHEMIN (14,70), LA VIACCIA, de Bolognini.

ESSAIS, POLITIQUE, HISTOIRE

Vous n'avez, à ce propos, qu'à feuilleter votre collection de TRIBUNE. Mentionnons, en outre, toutefois :

GERMINAL ET PRAIRIAL, d'E. Tarlé. Le grand historien soviétique étudie un moment de la Révolution française. Editions de Moscou en langue française (7,50 NF).

VIE ET MORT DE LUMUMBA, de Pierre de Vos. Calmann-Lévy (8,70 NF).

CINQ HOMMES ET LA FRANCE, de Jean Lacouture. Editions du Seuil (12 NF).

GUERRE SANS VISAGE, de Paul Mus. Editions du Seuil. Des lettres d'un jeune Français mort pour une cause perdue.

Et les livres sortis par les éditeurs recordmen français des saisis postiques :

— EDITIONS DE MINUIT : PRISONNIERS DE GUERRE, d'Henri Alleg (9 NF).

L'ALGERIE EN PRISON, de Jacques Charby (3,90 NF).

LES EGORGEURS, de Benoist Rey (3,90 NF).

LE FRONT, de Robert Davezies (7,50 NF).

HISTOIRE D'UN PARJURE, de Michel Habart (9 NF).

— Du même auteur, éditions CITE, Lausanne, diffusion en France, Maspéro :

LE TEMPS DE LA JUSTICE (7,80 NF).

— Aux éditions FRANÇOIS MASPERO : Les Cahiers Libres. Collection à suivre, occasions à saisir avant que le gouvernement s'en charge. Citons :

L'ENGAGEMENT, de M. Maschino (5,70).

LE CONFLIT JUDEO-ARABE, de A.R. Abdelkader (18,50 NF).

Et rappelons :

ADEN ARABIE (préface de Sartre) (7,80 NF) et LES CHIENS DE GARDE, de Paul Nizan (7,80 NF).

Mais aussi, pourquoi ne pas lire cette collection vivante parue chez « PLON » : souples, rapides, vivants, les textes de la « Tribune libre » permettent de se documenter facilement sur des problèmes généralement traités avec lourdeur.

Citons, parmi les quelque 70 titres :

« Tragédie Algérienne », de Raymond Aron, « Nouvelle classe dirigeante », de Djilas, « Les atouts français », de Hamel, « Guinée, Etat pilote », de Fernand Gigon, « Risques et chances de la Ve République », de Vianon-Ponté, « Pour un socialisme humaniste », d'André Philip, « Ce que je pense de la coexistence pacifique », par Khrouchtchev, « Nationalisme algérien et Grandeur française », d'Alain Savary.

Il faut aussi avoir lu le très lucide exposé de Germaine Tillion : « LES ENNEMIS COMPLEMENTAIRES » (EDITIONS DE MINUIT) et le généreux livre de Louis Martin-Chauffier : « L'EXAMEN DES CONSCIENCES » (Julliard) que nous avons traité récemment. Ces ouvrages permettent de mieux comprendre le drame de la guerre d'Algérie.

Enfin, nous ne saurions trop recommander de lire — car la lecture en est facile — le livre d'Edouard Depreux : RENOUVELLEMENT DU SOCIALISME.

Car, pour être en vacances, l'esprit ne s'immobilise pas et les événements continuent de nous imposer leur cadence.

Lire et réfléchir, car c'est encore une joie de vivre que de savoir et d'apprendre.

Le Billet de Jean Binot :

Quoi, au fait ?

ENTRE deux inaugurations, l'avant-dernier dimanche, M. le Président Gaston Monnerville (les familiers lui disent Momo) a réclamé pour le Parlement le droit d'en être un... Ferme propos, un peu tardif toutefois, qui traduit chez cet homme subtil — qui traduit quoi, au fait ?

Car voici trois ans, M. le Président a enterré, tambour battant, la République ; il ne lui en a coûté que d'occuper deux fauteuils en un seul : celui du Sénat métropolitain, celui du Sénat dit de la Communauté — lequel depuis lors...

Hostile à la politique des monopoles, M. Mollet a repris aussitôt le thème. Car M. Mollet souhaite « entrer dans une voie nouvelle où le Parlement pourra enfin jouer son rôle. Emouvant non ? Celui qui sut rester maire grâce au M.R.P. et député grâce à l'U.N.R., ce doctrinaire vigilant devant au Pays cette déclaration qui traduit — qui traduit quoi, au fait ?

Serait-ce que ces messieurs se lassent de tout, et même de la figuration lucrative ? Serait-ce qu'ils s'impatientent ou qu'ils tâtent le vent ?

En tout cas, c'est là un bien réconfortant duo.

Et tous ceux qui, sur les instances pressantes de Momo, Mollet et Cie ont répondu « oui » au référendum constitutionnel de 58 vont leur exprimer sans tarder — vont leur exprimer quoi, au fait ?

BULLETIN D'ADHESION

Nom

Prénom

Adresse

A adresser : P.S.U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

Menaces et chantage :

De Gaulle choisit la guerre

Lorsqu'on lit les allocutions prononcées par le Général de Gaulle au cours de ses voyages en province, on a l'impression qu'il dit la bonne aventure aux Français.

« Comme nous sommes un peuple vivant en plein dans son temps, nous avons des obstacles sur notre route et des difficultés à vaincre... Les choses vont vite, d'autres moins vite... » (?)

« Nous cherchons une issue à l'affaire algérienne. Naturellement cette issue doit être convenable, honorable... »

« De toute manière, il faut qu'avant peu, un terme soit mis à ce drame, qui ne peut avoir d'autre issue que la paix. » (La guerre de cent ans elle-même a eu pour issue la paix).

C'est tout à fait dans le style des cartomanciens : des difficultés graves vous attendent, mais vous finirez par les surmonter, grâce à votre énergie ; des gens malveillants vous guettent, mais vous saurez, après des hauts et des bas dans l'épreuve, déjouer toutes leurs ruses et vous sortirez triomphants de ce combat.

COMME d'habitude, ces formules nous ont été prodiguées au cours du voyage en Lorraine. Il faut reconnaître cependant que, cette fois, le Général de Gaulle les a complétées par quelques autres propos, assez précis pour que l'on puisse avoir une vue un peu plus nette de la position française à un moment où l'on parle d'une reprise de la négociation d'Evian.

Le Général de Gaulle offre un choix aux négociateurs du G.P.R.A., mais il les enferme dans ce choix de la manière la plus rigide : ou vous acceptez l'association telle que je la conçois, ou nous procédons à un partage de l'Algérie.

Et le referendum du 8 janvier...

Notons tout d'abord que c'est la première fois que cette politique est dessinée avec des contours aussi précis, mais, en même temps, que jamais auparavant le Général de Gaulle n'a proposé ces solutions à la ratification du Parlement, ni du peuple français par la procédure du referendum. Le 8 janvier, dans le texte du projet de loi soumis au suffrage universel, il n'était question que d'une organisation provisoire des pouvoirs publics en attendant l'heure de l'autodétermination. A aucun moment il ne s'était agi ni d'une formule quelconque d'association entre une Algérie devenue indépendante et la France, ni d'un éventuel partage. La démonstration est donc ainsi faite, de la manière la plus nette, que le oui du 8 janvier n'était pas l'approbation d'une politique clairement formulée, mais tout simplement une confiance sans limite au Général de Gaulle, laissé libre d'improviser, au moment choisi par lui, n'importe quelle autre solution imaginée par lui seul. C'était bien, comme nous l'avons dit alors, un chèque en blanc. Il importe que nous en prenions acte.

L'impossible partage

Aujourd'hui donc, voici une nouvelle politique algérienne en forme de dilemme offert publiquement au G.P.R.A. avant que la conversation ait repris. Même si le choix offert était acceptable, la méthode elle-même serait détestable ; lorsqu'on est à la veille d'une négociation, que l'on sait difficile, on n'adopte pas une attitude rigide qui a une apparence de mise en demeure : ou vous passez par nos conditions, ou nous continuons la guerre.

Mais que penser des deux termes de l'alternative ?

Ne nous attardons pas à l'idée de partage : c'est la solution la plus folle. Personne ne peut la prendre au sérieux. Comment imaginer un instant que le G.P.R.A. — et l'opinion inter-

nationale — pourraient admettre une Algérie française autour d'Oran et d'Alger, avec un couloir vers le Sahara, comprenant les plus grands ports, les terres les mieux mises en valeur, cependant que l'Algérie indépendante serait coupée du Sahara et limitée aux zones infertiles ? Jamais une telle mutilation ne serait acceptée. Le serait-elle qu'elle entraînerait une poursuite de la guerre sous des formes nouvelles. Le G.P.R.A. cesserait d'être un gouvernement en exil. Il serait sur son territoire, y lèverait une armée régulière, se verrait reconnu par un plus grand nombre d'Etats, organiserait ouvertement son ravitaillement en armes. Si c'est un épouvantail qu'a voulu brandir le Général de Gaulle, c'est bien mal trouvé : c'est la France elle-même qui risquerait de se mettre en position encore plus difficile. Pour l'instant, en tout cas, l'hypothèse du partage a eu pour seul résultat, une relance de l'agitation et de la tension en Algérie.

De Gaulle, il est vrai, n'en a parlé que comme d'un pis aller il préfère l'association.

Qu'est-ce à dire ?

Il faut que les choses soient absolument nettes sur ce point.

Pour l'intégrité du territoire algérien

Les Fédérations de Paris et Seine-Banlieue du P.S.U., à l'occasion de la journée décidée par le G.P.R.A. contre les projets de partage du gouvernement français, rappellent la doctrine du P.S.U. à ce sujet : un partage de l'Algérie, qui aboutirait à laisser sous domination française les zones les plus riches du pays — dont les villes d'Alger et d'Oran — qui détacherait de l'Algérie le territoire saharien qui en a constamment fait partie, ne parviendrait qu'à prolonger indéfiniment la guerre. La reconnaissance de l'intégrité du territoire national algérien est une condition indispensable du succès des négociations et de la paix en Algérie.

Parler de la nécessité de l'association ou de la coopération entre la France et une Algérie devenue indépendante ne nous choque point, loin de là. Nous sommes convaincus — et l'expérience faite par d'autres pays récemment émancipés de la tutelle coloniale nous confirme dans cette conviction — qu'un pays comme l'Algérie aura avantage à rechercher, pour son développement économique, pour la formation de ses cadres techniques, une assistance à l'extérieur. La signature d'un traité assurant l'indépendance à un pays colonisé ne règle pas tous les problèmes par une opération magique.

Mais c'est une chose de présenter cette association comme une condition préalable à la négociation, comme une formule conçue unilatéralement et pour ainsi dire imposée, et c'en est une autre, singulièrement différente, de l'organiser sur un pied d'égalité, avec des négociateurs qui se sentent libres de décider et de s'engager. Il est parfaitement exact de dire, comme l'a fait récemment un Professeur de droit, M. Georges Vedel : « L'association n'est pas une alternative à l'indépendance. Les deux vont de pair. L'association passe par l'indépendance ».

L'association imposée

Or que dit le Général de Gaulle ? Il adopte une attitude de nature à compromettre les chances d'une vé-

ritable association, fondée sur l'acceptation de deux volontés également libres. Il prétend la poser comme condition de l'indépendance et il lui donne encore le sens d'une tutelle. Il déclare avec hauteur qu'une Algérie indépendante, non associée à la France selon des modalités fixées préalablement par lui, ne peut que sombrer dans le chaos, parce que les algériens sont incapables de fonder un Etat moderne. On l'avait dit aussi, en d'autres temps, aux Tunisiens et aux Marocains. Or c'est aux intéressés eux-mêmes de prendre conscience des concours extérieurs qui leur sont encore indispensables et qu'ils peuvent accepter ou solliciter sans avoir le sentiment de diminuer leur indépendance.

Il commet également la faute de lier la notion d'association à la protection de la minorité européenne. Ce que l'on est fondé, très légitimement, à demander au nationalistes algériens, c'est de donner aux européens qui décideront de continuer à vivre dans une Algérie indépendante la garantie qu'il n'y aura pas, à leur encontre, de discrimination fondée sur l'origine. Mais — et c'est précisément la difficulté du problème — il se trouve que les Européens ont dans l'ensemble une situation de prépondérance économique. C'est bien pourquoi le problème des minorités en Algérie ne se pose pas dans les mêmes termes qu'à Chypre ou au Liban. Exiger des garanties qui pourraient avoir pour objectif de « bloquer » cet état de choses, reviendrait à interdire par avance toute réforme de structure aux futurs gouvernements de l'Algérie. L'affaire des minorités est une matière complexe qui devrait constituer un des points fondamentaux d'une négociation.

Encore faudrait-il que celle-ci s'ouvre dans de bonnes conditions, c'est-à-dire dans la confiance. A en juger par les déclarations du Général de Gaulle en Lorraine, par les discours de Debré et de Joxe devant l'Assemblée Nationale, il ne semble pas que l'on soit engagé dans cette voie.

A la veille de la première phase d'Evian, il y avait eu la manœuvre de la trêve unilatérale. Au moment où l'on parle d'une chance de nouvelle rencontre, on ajoute la menace de partage aux conditions antérieurement fixées : cessez-le-feu préalable, association imposée, maintien du Sahara comme « problème en soi ». On voudrait exaspérer l'interlocuteur qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

A quoi peuvent aboutir toutes ces ruses et toutes ces pressions, sinon à prolonger la guerre, donc à accroître le nombre des victimes, à creuser encore davantage le fossé entre les communautés et entre la France et l'Algérie, à multiplier les risques d'internationalisation, à entretenir pour la France les menaces de guerre civile ? A partir du moment où l'autodétermination était proclamée comme principe fondamental de la politique française, il fallait en accepter toutes les conséquences et tout faire pour ne plus perdre de temps.

Robert VERDIER.

GRÈVE A ORSAY : « Assez de sang versé »

L'ensemble du personnel de la Faculté des Sciences d'Orsay (enseignants, chercheurs, techniciens), répondant à l'appel de toutes les organisations syndicales et politiques de la Faculté (F.E.N., C.G.T., P.C., P.S.U., Mouvement de la Paix, Comité Maurice Audin), a débrayé le mercredi 28 juin, pendant une heure, à la suite de la mort d'un technicien, père de famille, qui effectuait son service militaire en Algérie. Puis, au cours d'un meeting, une motion a été adoptée à l'unanimité, affirmant notamment : « Assez de sang versé pour les sociétés pétrolières », et exigeant « la reprise immédiate des négociations ».

Arrestations...

La répression continue à frapper ceux qui, bien avant que l'on parle d'autodétermination et de négociation, ont lutté pour la paix en Algérie.

C'est ainsi qu'à Marseille, viennent d'être arrêtés, sans que soit notifiée la raison de cette mesure, deux camarades du P.S.U., Adrien Bessone et Robert Bonneau.

A la suite de ces arrestations, Marcel Leforesier, secrétaire fédéral du P.S.U. a adressé une lettre de protestation au Préfet des Bouches-du-Rhône. Il déclare notamment : « Nous considérons comme inadmissible la réglementation qui permet de détenir un citoyen sans que soit immédiatement connu le motif de son inculpation, sans qu'il puisse être entouré des garanties de défense qui sont accordées aux plus grands criminels ».

De leur côté, 44 professeurs du Lycée Périer ont protesté contre l'arrestation de Robert Bonneau qui est un de leurs collègues.

Saisies...

L'EDITEUR parisien, Robert Morel, vient d'être incriminé d'injures publiques envers l'armée pour la publication des « 80 Exercices en zone interdite » de Daniel Zimmermann.

Ce « premier » livre, d'une qualité littéraire remarquable, est l'œuvre d'un jeune Français du contingent, qui a voulu s'y libérer de son expérience militaire en Algérie.

Ce n'est pas un détail de l'ouvrage qui est particulièrement reproché, malgré les coups de crayon plus ou moins furieux qui parsèment l'exemplaire remis par le Ministère des Armées à l'appui de sa plainte, mais l'ensemble des « 80 exercices ».

Ce livre, rappelons-le, apporte un témoignage capital sur l'état de corps et d'âme de cette jeunesse française qu'on a surnommée la Génération des Djébels et avec laquelle la France devra compter demain.

S'il y a injures, qui, dans l'armée, se considère-t-il donc aujourd'hui injurié ? La réponse nous permettrait de savoir comment la crise récente de l'Armée s'est, en fait, encore une fois, résolue.

Caporalisation...

« Soumettre ou démettre », telle paraît désormais être la politique du gouvernement : le conflit avec l'U.N.E.F. à propos de sa représentation au sein du Centre des Œuvres Universitaires en a été un exemple. La décision de retirer ses subventions à l'O.S.S.U. en est un autre.

Rappelons les faits : M. Herzog a demandé à une commission de réforme d'étudier une révision des statuts de l'O.S.S.U. Samedi matin, M. Herzog la présenta à l'assemblée extraordinaire. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'augmenter la représentation de l'Etat pour la porter au sein du bureau, à la moitié des sièges. D'autre part, de faire varier la représentation actuelle pour laisser une place importante aux associations scolaires. Un vote donna 30 voix contre la réforme, 16 voix pour et 2 abstentions. Les opposants ont expliqué leur position : ils pensent qu'une véritable réforme se situe au niveau des programmes scolaires, de l'équipement scolaire, de l'encadrement.

Ceci ne devait évidemment pas convaincre le haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports lequel agit en commissaire : il annonça que le Ministère de l'Education Nationale retirait son appui financier à l'O.S.S.U. et suspendait le détachement des professeurs et fonctionnaires mis à sa disposition. Dans le même temps, doit être créé un établissement public destiné à remplacer l'O.S.S.U.

Ces décisions sont très importantes : elles mettent au grand jour la manière dont on entend, sous la Ve République, la « collaboration avec les organismes représentatifs ». Les Mouvements et Institutions qui ont accepté récemment de participer à l'élaboration du Plan feraient bien de méditer la leçon. Lorsque M. Herzog se préoccupe de « démocratiser » l'O.S.S.U., ainsi que l'écrit sans rire Raymond Marcellac dans « Le Monde » du 4-7, même au « Figaro » et à l'« Equipe », on s'émeut.

Nous attendons avec impatience de voir de quelle manière les groupements de jeunes, assemblés dans le G.E.R.O.J.E.P., vont réagir.

Emile COPFERMANN

La nouvelle brochure :

QU'EST-CE QUE LE P.S.U.

— 25 francs l'unité.

— 22 francs pour les commandes de plus de 50.

La demander 54, bd Garibaldi, Paris-XV. C.C.P. PARIS 5826-65.

La crise paysanne et le Soc



Joseph Courau et Marcel Bruel
Deux générations du syndicalisme paysan, deux méthodes, deux politiques, mais la jeunesse triomphera de l'égoïsme et des privilèges. (A.D.P.)

L'agitation paysanne est moins vive que les semaines précédentes. Elle se poursuit cependant. Et il est probable que le mécontentement ne sera pas totalement apaisé par les quelques mesures arrêtées au cours des « tables rondes ». Le mécontentement, en effet, a des causes profondes et multiples. En raison de son extrême complexité comme de son importance, le problème paysan appelle, au-delà des commentaires de l'actualité, une étude d'ensemble.

C'est l'objet de l'article de Serge Mallet, dont nous donnerons la dernière partie dans notre prochain numéro.

POUR Marx et Engels, la paysannerie, dans sa grande masse, constituait une « réserve » du socialisme. L'un et l'autre, à propos de situations concrètes, avaient parfaitement vu qu'un jour viendrait où, de base sociale principale du pouvoir bourgeois, elle basculerait dans le camp des forces intéressées au renversement de ce pouvoir. Dans « Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte », l'auteur du « Capital » se livrait à une remarquable analyse des caractéristiques de la propriété parcellaire paysanne en France et constatait que « la parcelle du paysan n'est plus que le prétexte qui permet au capitaliste de tirer de la terre profit, intérêt et rente et de laisser au paysan lui-même le soin de voir comment il réussira à se procurer son salaire ».

Or, c'est précisément « cet état d'esclavage à l'égard du capital » que la paysannerie découvre elle-même aujourd'hui. Nul n'a sans doute expliqué aux militants du C.N.J.A. (1), — qui, dans leur dernier Congrès, reprenaient presque mot pour mot cette formule — qu'ils la tiraient de Marx lui-même. Leur réticence globale à l'égard du marxisme est essentiellement fondée sur une ignorance totale de la pensée socialiste qu'ils ne perçoivent qu'à travers les attitudes pratiques, peu engageantes, des partis se réclamant du marxisme. La discussion des mérites historiques n'a d'ailleurs pour l'action concrète qu'un médiocre intérêt. Mieux vaut, dans la phase de reconstruction d'un mouvement socialiste dégénéré et sclérosé, des gens qui s'orientent vers des solutions socialistes sans les tenir pour telles que ces « socialistes de la chaire » qui depuis des années entretiennent dans la paysannerie française les illusions du libéralisme économique et le culte de la propriété parcellaire.

L'importance décisive de l'actuelle vague de manifestations paysannes ne vient en effet ni de sa puissance, ni de sa violence ; elle n'est même pas dans l'opposition qu'elle manifeste à l'égard de la politique et des hommes du gouvernement : cette opposition pourrait aussi bien renforcer les adversaires de droite du régime que ceux de gauche.

Elle est dans la formulation, au niveau des masses paysannes elles-mêmes, de revendications qui postulent, pour être pleinement satisfaites, une organisation socialiste de la France.

C'est en se fondant sur cette appréciation que notre Parti, avant toutes (2) les autres formations politiques françaises, a pris la décision de soutenir

et d'appeler à soutenir par tous les moyens les luttes paysannes. C'est pour cette raison qu'il a été amené, dans certaines régions (le Centre par exemple), à condamner les hésitations de certains dirigeants agricoles de gauche à se lancer dans la lutte, arguant de la possibilité d'exploitation du mouvement par les éléments activistes. C'est aussi, pour cette raison, qu'il sera amené à combattre, d'où qu'elles viennent, les manœuvres démagogiques de certaines formations qui, au lieu d'élever le niveau de la lutte paysanne, la font déboucher dans les voies sans issue d'un néo-poujadisme. Car là, et là seulement, est « l'exploitation politicienne de leurs luttes » que craignent tant les paysans eux-mêmes.

Un mouvement qui vient de loin

Sous des formes diverses, des barages de 1953 aux « ventes directes » ou aux destructions spectaculaires de produits de l'année dernière, l'agitation paysanne n'a cessé de déferler sur la France. Cette inquiétude croissante qui donne aux luttes des agriculteurs d'aujourd'hui un tonus que n'ont plus les luttes ouvrières à ses raisons dans l'évolution même de la situation de l'agriculture.

Ni les conjonctures naturelles — qui, avec le progrès technique, jouent de moins en moins de rôle dans la production agricole —, ni la conjoncture économique — où ne se manifeste aucune trace sérieuse de récession ou de marasme — n'en sont responsables. La dégradation de la situation des producteurs agricoles est un phénomène constant de la société française depuis 1950. C'est dire que cette dégradation a précisément correspondu avec le démarrage de l'expansion économique qui a suivi les années de reconstruction.

C'est d'ailleurs de la constatation de ce divorce entre leur situation propre et celle du reste de l'économie que naît, en grande partie, la colère paysanne : on supporte moins le malheur lorsqu'on le supporte seul. Dans le rapport que j'avais présenté au C.P.N. dès sa deuxième réunion après la fusion et que Tribune Socialiste a reproduit dans le n° 2, du 16-4-1960, j'avais essayé d'expliquer le pourquoi de cette disparité.

Longtemps tenue à l'écart du circuit capitaliste, la paysannerie française, et notamment l'exploitation familiale qui occupait les 3/4 de la surface cultivable sous la III^e République, a vécu pendant cinquante ans dans le cadre d'une semi-autarcie économique. Ne commercialisant que ses excédents, elle assurait sa subsistance grâce à l'auto-consommation familiale et les échanges monétaires dépassaient rarement le cadre du canton. Produisant peu, mais achetant peu, la paysannerie campait en marge du pays. Une politique à court terme — subventions de toutes natures, protectionnisme national — assurait l'équilibre nécessaire au maintien de cette force sociale, soutien incontesté du régime.

Ce n'est évidemment pas un hasard

si les premières mesures d'organisation des marchés (l'O.N.I.C. de 1936, le système de protection viticole), revendiquées par certaines catégories de la population agricole, l'ont été dans les secteurs où la commercialisation quasi-totale de la production était devenue un fait accompli. Mais les innombrables exploitations polycultures, infanterie principale de l'agriculture française, en restaient à l'écart.

C'EST LEUR ENTREE PRECIPITEE DANS LE SYSTEME CAPITALISTE, entrée à laquelle elles n'étaient préparées ni par leurs structures, ni par la formation de leurs chefs, QUI EST A L'ORIGINE DE LA CRISE ACTUELLE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES.

La rançon d'un demi-siècle de protectionnisme

La carte de la révolte établit clairement ce fait : lors des manifestations organisées par la F.N.S.E.A. en février 1960, — dont l'objet : le rétablissement de l'indexation des prix agricoles sur les prix industriels, favorisait surtout les exploitations modernes, mécanisées et produisant des denrées solidement « protégées » par l'Etat (céréales, betteraves) —, les principaux heurts s'étaient produits dans les régions du Nord et du Bassin Parisien (Amiens et Chartres avaient été parmi les « hauts lieux » de l'action). Cette fois-ci, l'agriculture capitaliste se contente d'affirmer sa solidarité verbale avec les autres paysans et de manifestations de pure



Si l'artichaut est lourd à cause de sa tige, son prix est trop élevé à cause de ses intermédiaires. Conclusion : il faut couper ! (A.D.P.)

forme ; en Beauce, en Brie, en Picardie et dans les riches plaines de l'Oise, le cœur n'y est pas. Par contre, le mouvement, — parti de la Bretagne où la crise de l'exploitation familiale est encore aggravée par le sous-équipement régional et la plus forte croissance démographique de la France rurale —, a gagné toutes les régions du Centre, du Sud-Ouest, du Sud-Est et du Midi où la petite exploitation est largement majoritaire. Pour tous ceux-là en effet, le protectionnisme a été en réalité la plus grave des mystifications. Au lieu de préparer les petits et moyens agriculteurs aux transformations inévitables qu'exigerait la modernisation de l'agriculture par un enseignement professionnel, le remembrement, une infrastructure adaptée

Comme nous l'avions annoncé, le présent numéro de « Tribune Socialiste » ne compte que huit pages. Il en sera ainsi pendant le mois de juillet, puis, après notre interruption du mois d'août, pendant le mois de septembre. Mais « T. S. » comptera à nouveau 12 pages à partir d'octobre.

aux besoins du siècle (voirie, eau, électricité, écoles, etc.), un plan d'équipement prévoyant le financement de investissements, une organisation de marchés, etc., on les a maintenus dans l'ignorance de tous ces problèmes et par des satisfactions limitées, sans effet durable, les notables ont pipé le voix des agriculteurs.

C'est maintenant que l'agriculture laborieuse subit les conséquences de cette démagogie : elle est lancée dans la bataille économique démunie d'armes efficaces pour lutter contre les ambitions capitalistes.

Certains éléments déterminants de

par Ser

capitalisme français, ne trouvant plus aussi justifié, pour la défense de ses intérêts le protectionnisme agricole, laissent s'effondrer les prix — effondrement qui touche au premier chef les plus faibles. De plus, le besoin de débouchés nouveaux pour l'industrie accélère le processus de mécanisation et d'intégration aux circuits économiques capitalistes. Nous sommes brutalement en pleine jungle, où tous les coups sont permis, le plus fort écrasant le plus faible, comme ce fut le cas au XIX^e siècle à la création de l'industrie.

On dit couramment que cette situation est marquée par la crise de l'agriculture. En réalité, cette crise n'atteint réellement que les petits et moyens exploitants, car les grosses fermes capitalistes bénéficient de conditions de production et de commercialisation beaucoup plus favorables. Par exemple :

1. — LA MECANISATION

Les petites exploitations n'étaient pas aussi bien adaptées que les grandes pour pouvoir profiter également de l'introduction massive de machines : faibles superficies empêchant l'rentabilité de matériels toujours plus chers, morcellement des terres en trop de parcelles, manque de capitaux.

2. — LA PRODUCTION

Les méthodes nouvelles que réclame la production intensive n'ont pas été enseignées aux petits cultivateurs qu'en plus du manque de capitaux (même le crédit agricole ne prête qu'aux riches), ne possédaient pas les connaissances techniques nécessaires. Les gros exploitants qui avaient pu faire des études ou qui bénéficiaient de l'aide des ingénieurs agricoles de l'administration comme des industries ont pu rapidement parvenir à un niveau élevé de production. Pour le petit exploitant, on en est encore à discuter le financement de la vulgarisation agricole.

3. — LA COMMERCIALISATION

Livrés aux intermédiaires qui leur fixent le prix d'achat de leurs produits souvent unilatéralement, les petites exploitations perdent la majeure partie de leurs efforts de productivité

Les gros, au contraire, traitent d'égal à égal et possèdent souvent des intérêts dans les industries de transformations.

La rhétorique des réformes

En face de cette situation, le pouvoir gaulliste (ni plus ni moins inconscient en matière agricole que les gouvernements qui l'avaient précédé), a cru pouvoir faire face en louvoyant.

MALLET

En octroyant la Loi d'orientation Agricole l'année dernière, il a cru étouffer, étaler les revendications paysannes. En fait, de cette loi, — dont on sait que les arrêtés d'application n'ont commencé de sortir qu'après les révoltes paysannes —, les paysans n'ont retenu que le « chapeau » : le fameux exposé des motifs par lesquels on proclamait la nécessité d'aboutir à la « parité des revenus agricoles et urbains ». La tactique gouvernementale dans ce domaine s'est encore éclairée lors de la « Table Ronde » qui vient de réunir les dirigeants agricoles autour de Debré. Elle consiste à reprendre les « formules » lancées par l'aile la plus avancée de la paysannerie à son compte, en les vidant progressivement de tout leur contenu révolutionnaire. Cet hommage du vice à la vertu a, en lui-même, sa valeur : il signifie que les pouvoirs publics savent qu'ils ne peuvent plus se débarrasser des revendications paysannes par les moyens traditionnels : subventions compensatrices, dégrèvements fiscaux et autres emplâtres. Mais il signifie aussi que par sa nature, — et parce qu'en période calme la pression du capitalisme industriel et commercial est plus forte que celle de la paysannerie, le gouvernement tente de maintenir les structures de l'économie agricole dans le cadre d'un « libéralisme aménagé », dont la paysannerie n'accepte plus les normes. Il reçoit dans cette tactique l'appui précieux de la majorité des dirigeants de la F.N.S.E.A. qui ont compris, eux aussi, qu'ils ne pouvaient s'en tenir à leurs exutoires traditionnels et émasculent, dès le départ, les réformes suggérées par l'aile avancée de la paysannerie. Deux exemples nous permettront de suivre ce processus :

— LA PAYSANNERIE REVENDIQUE L'ORGANISATION DU MARCHÉ

• La paysannerie revendique l'organisation des marchés, et sa première réclamation comportait la création de marchés de producteurs centralisés, établis sur les lieux de production, où seraient fixés les cours par confrontation de l'offre totale et de la demande totale. Il s'agissait par là de déplacer le lieu de la transaction principale qui se situe aujourd'hui entre les mandataires, chevillards et autres seigneurs des Halles d'une part, et les expéditeurs, commissionnaires en bestiaux et autres potentats des marchés de pro-



Ceux qui cultivent la terre veulent vivre mieux sur la terre qui nourrit tous les travailleurs. (A.D.P.)

duction de l'autre. Le gouvernement a bien admis le principe des Marchés d'Intérêts Nationaux (M.I.N.) Mais...

a) il fait annoncer que la mise en place de ces marchés exigera 3 ans (il a fallu un mois pour construire la S.I.C.A. de St-Pol de Léon).

b) il fait gérer ces marchés par des organismes mixtes co-gérés par l'Interprofession (pouvoirs publics - commerce - producteurs). Or, c'est cet organisme de gestion qui agrége les acheteurs ; si le Comité de gestion n'agrége comme acheteurs que les expéditeurs habituels, le poids du monopole de fait continuera de s'exercer sur le marché et se répercutera sur le plan national.

c) il a fait sauter l'application du périmètre de production qui délimite la zone d'attraction du marché ; il laisse ainsi subsister l'existence d'un commerce libre à côté du marché dont les pratiques peuvent fausser les cours de celui-ci.

Ainsi, la création des M.I.N. se traduit uniquement par la suppression de certaines pratiques délictueuses, mais jusqu'ici admises, telles la triche sur le poids. Elle aboutira de ce fait à l'élimination des petits margoulin, qui vivent surtout de ces pratiques, mais elle laisse intacte la toute puissance des gros mandataires et des gros expéditeurs.

— MEME TACTIQUE, EN CE QUI CONCERNE LA REFORME DES STRUCTURES FONCIERES

Même tactique en ce qui concerne la réforme des structures foncières : la création des Sociétés d'Intervention Foncière, réclamée par le Congrès du C.N.J.A. en 1960, reprise sous une forme atténuée par le Congrès de la F.N.S.E.A., a été incluse dans la Loi d'Orientation, mais...

a) les Sociétés se trouvent démunies du droit de préemption, — c'est-à-dire de se porter acquéreur privilégié des terres susceptibles d'être aménagées ; elles sont mises de ce fait en concurrence avec les capitalistes fonciers privés qui, par surenchère spéculative, peuvent empêcher effectivement toute intervention.

b) les cas d'intervention des Sociétés se trouvent réduites au maximum au fur et à mesure que paraissent les décrets d'application. Or, les Sociétés ne peuvent aboutir à leur objectif — le réaménagement foncier du territoire — que si elles peuvent intervenir massivement.

c) rien n'est prévu pour bloquer la spéculation foncière. Ce qui impose aux sociétés des investissements fonciers d'une telle importance qu'elles ne sauraient les assumer.

— Vidées de leur contenu progressiste, amorce d'une véritable réforme agraire, les Sociétés d'Intervention Foncière risquent ainsi de favoriser la captation des terres par le capitalisme foncier.

— La concentration des exploitations se fera par l'expropriation de fait des petits exploitants, obligés de surenchérir sur le prix des terres et au seul bénéfice de l'agriculture capitaliste, avec les conséquences économiques désastreuses que cela entraînera pour le pays, comme le démontre l'évolution du secteur céréalière et betteravier.

Le paysan, producteur social

Formation socialiste nouvelle, débarrassée des dogmes desséchants et des habitudes électoralistes, le P.S.U. ne pouvait se contenter d'une attitude passive en face de la révolte paysanne. Et ce d'autant plus que, lors de son premier Congrès, il a affirmé avec force que la notion d'avant-garde accolée à la seule classe ouvrière était dépassée par l'évolution historico-économique. Pourquoi ? Tout simplement parce que la classe ouvrière n'est plus la seule classe sociale exploitée directement par le capitalisme et que la socialisation de fait de toute la production dans la société industrielle place toutes les couches productives sur le même pied. Le passage du paysan parcellaire (vivant principalement de son auto-consommation et utilisant comme principal moyen de travail la terre qu'il possède) à un statut de producteur social, dépendant du marché capitaliste pour l'usage de ses principaux moyens de production et livrant à ce marché la totalité de sa récolte, modifie profondément sa position de classe. La fameuse « double nature » du paysan, lié aux intérêts des ouvriers parce que producteur mais attaché au mode capitaliste parce que propriétaire, est en train de céder la place à une nature unique : celle de producteur de richesses sociales à qui échappe la propriété de la majeure partie de ses moyens de production, car dans l'agriculture moderne, la terre et les instruments ne constituent

qu'une infime partie des moyens nécessaires : la fabrique d'engrais, la fabrique d'aliments du bétail, l'abattoir ou le silo, la conserverie, constituent autant d'instruments de production indispensables à la réalisation du produit agricole comme produit social.

Le paysan de 1960 est autant un « prolétaire » que l'ouvrière à domicile qui possède sa machine à coudre et son atelier personnel.

Lorsque le paysan moderne revendique la co-gestion des Marchés d'Intérêts Nationaux, la création de coopératives de transformation des produits agricoles, et envisage la séparation de la propriété foncière d'avec ce qu'il appelle « la propriété d'exploitation », c'est-à-dire la garantie de l'emploi, il réclame, en fait, le contrôle des producteurs sur ses moyens de production.

Lorsqu'il admet par ailleurs, (et de nombreuses motions d'organismes agricoles ont mis ces jours-ci en avant cette revendication) que sa capacité de production soit déterminée par des accords paritaires nationaux, — que soient institués de véritables contrats de production annuels incluant une planification nationale des productions agricoles en même temps qu'ils lui assurent un véritable salaire annuel garanti, — lorsqu'enfin (comme en Loire-Atlantique, en Puy-de-Dôme, en Aveyron) il recherche avec les ouvriers comment organiser en commun des régions condamnées par le système capitaliste au sous-développement, pourrions-nous nier qu'il se considère aujourd'hui, non comme un individu isolé dans une société d'intérêts antagonistes, mais comme un être social recherchant avec les autres travailleurs les voies du mieux-être pour tous ?

De quel droit, au nom de quel anachronisme lui refuserions-nous aujourd'hui, de même qu'au technicien ou à l'intellectuel intégré dans le circuit de production, le droit de participer, par ses organisations, à la construction de la société de demain et ce, NON PAS EN TANT QUE FORCE D'APPUI MAIS A EGALITE DE RESPONSABILITE AVEC LES AUTRES COUCHES DE TRAVAILLEURS !

Ne nous y trompons pas, il ne s'agit point là d'une querelle théorique. Si le mouvement paysan ne peut trouver de solution à ses problèmes sans l'alliance du monde ouvrier, il n'acceptera cette alliance que comme partenaire égal en droits, — et il aura raison. De cruelles expériences ont appris ailleurs aux paysans ce qui pouvait se cacher sous le vocable de « direction de la classe ouvrière ».

Et si le parti communiste bulgare n'avait pas brisé, lors des purges stalinienne, son fidèle allié de 1954, le parti agrarien de Stambouliniski, la Bulgarie, premier producteur de viande des Balkans avant la guerre, ne serait sans doute pas obligée d'en importer aujourd'hui d'Occident.

(à suivre)

(1) Cercle National des Jeunes Agriculteurs, branche jeune de la Fédération des Exploitants Agricoles.

(2) Dans la résolution du C.P.N. du 13 juin qui fut suivie trois jours plus tard des prises de position du P.C., de la S.F.I.O., du M.R.P. et du parti radical.



Lorsque les maires, détenteurs de la puissance publique, sont aux côtés des manifestants, le pouvoir central perd ses moyens. (A.D.P.)

STAGES NATIONAUX DE FORMATION ÉTÉ 1961

La préparation des stages nationaux d'été se précise. Les programmes en ont été définitivement mis au point et sont maintenant les suivants :

STAGE DE FORMATION GÉNÉRALE

- 29 juillet au 5 août à Cerisy-la-Salle (Manche)
- 29, 30 et 31 juillet matin : Initiation économique. 31 juillet après-midi : Technique de la réunion.
- 1er août : Les classes sociales en France, les travailleurs, la bourgeoisie.
- 2 août : Les organisations syndicales. Le P.S.U. et les organisations de masse.
- 3 août : Le Parti et le régime. La gauche et l'Europe.
- 4 août : Histoire de la Gauche dans la période récente.
- 5 août : Conclusions du stage.

STAGE « ENTREPRISE »

- 2 au 9 septembre, Région parisienne
- 2 sept. : L'entreprise privée et publique dans son contexte.
- 3 sept. : Structures sociales de l'entreprise.
- 4 sept. : Fonctionnement de l'entreprise.
- 5 sept. : Situation du Droit syndical. Le Pouvoir dans l'entreprise.
- 6 sept. : Stratégie patronale. Stratégie ouvrière.
- 7 sept. : La gestion ouvrière. Le militant P.S.U. dans l'entreprise.
- 8 sept. : Le mouvement syndical.
- 9 sept. : Conclusions.

STAGE « JEUNES »

- 16 au 23 septembre, Vallée de Chevreuse
- 16 sept. : La Gauche et le P.S.U.
- 17 sept. : Pouvoir économique et planification.

- 18 sept. : Le Front socialiste.
 - 19 sept. : Les organisations syndicales et l'action de masse.
 - 20 sept. : L'U.N.E.F. La jeunesse.
 - 21 sept. : La réforme de l'Enseignement.
 - 22 sept. : Un enseignement adapté au Monde moderne.
 - 23 sept. : La lutte politique pour la Culture. Conclusions.
- Les inscriptions doivent être prises avant le 15 septembre.
- Au-delà de ces modifications de programme, se précisent aussi les veillées. Sont prévues notamment la projection du film : « Cela s'appelle l'Aurore » ; une veillée sur la peinture moderne, une veillée musicale, etc...

oOo

Le stage de formation générale a déjà 40 inscrits. Il reste donc encore 25 places.

La Commission Nationale de Formation attire tout spécialement l'attention des camarades sur le stage « Entreprise », pour lequel les candidatures ne sont pas encore assez nombreuses et doivent en tout état de cause nous parvenir avant le 1er août.

Pour ce stage, le Parti a décidé un gros effort : il sera demandé 25 NF à chaque stagiaire pour les huit jours. La part fédérale sera du même montant.

Les secrétaires fédéraux ont par ailleurs reçu l'indication d'autres facilités matérielles. Les camarades voudront consulter d'urgence leur Fédération ou écrire directement à SERVET, à la Commission des Stages, 8, rue Henner, Paris-9^e.

Enfin, il y a encore de la place disponible au stage « Jeune ».

Tous les camarades faciliteraient l'organisation administrative de ces stages en s'inscrivant très rapidement.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Pour le stage (rayer les mentions inutiles) :

- « GENERAL » : 29 juil. au 5 août, Cerisy-la-Salle (Manche)
- « ENTREPRISES » : 2 au 10 septembre, Région Parisienne.
- « JEUNES » : 16 au 23 sept., Val. de Chevreuse (S.-et-O.)

● RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance :

Téléphone :

● PARTI

Fédération :

Section :

Date d'adhésion :

Responsabilités :

Appartenances politiques antérieures :

● SYNDICAT

Confédération :

Fédération :

Responsabilités syndicales :

● DIVERS

Qualifications (professionnelle, administrative, universitaire ou autres...) :

Autres organisations (culturelles, de jeunesse, etc.) :

Fonctions électives (municipales, Sécurité Sociale, Allocations familiales, H.L.M., Parents d'élèves, etc.) :

● RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Je me rendrai au stage par mes propres moyens (auto, moto...)
- Je me rendrai par chemin de fer à la gare de St-Lô (stage général) — à Paris (stages entreprises et jeunes).

Signature :

LA SOUSCRIPTION DU P.S.U.

Beaucoup d'amis ont répondu à notre appel.

Mais le total des sommes déjà rentrées et des engagements de versements mensuels pris pour l'année est encore nettement inférieur aux 6 millions d'anciens francs qui étaient absolument indispensables, avant même le surcroît de dépenses entraînées par la lutte contre les militaires fascistes et leurs complices.

Je, soussigné (NOM, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, Trésorier du Parti Socialiste Unifié (C.C.P. 4435-35 - Paris), la somme de

Signature :

Nous avons donc, plus que jamais, besoin de vous tous. Envoyez votre obole à Maurice Klein (37, rue de Trévis, Paris (9^e) - C.C.P. 4435-35 Paris) et remplissez la formule d'engagement ci-dessous.

Le Secrétaire National,
Edouard DEPREUX.

Le Trésorier,
Maurice KLEIN.

Les travaux du G.E.R.M.M.

Pour une médecine moderne

Une journée d'études organisée par le Groupement d'Etudes et de Recherches pour une Médecine moderne (G.E.R.M.M.) s'est tenue récemment sur le thème : « Situation actuelle et avenir de la médecine en France. Thèmes et limites d'une planification sanitaire ». (1).

La matinée a été consacrée à divers exposés ayant trait aux structures de la médecine et à la perspective de l'action sanitaire ; la discussion générale fut ouverte l'après-midi après un rapport sur la planification de la politique sanitaire.

Après que le représentant des Etudiants eût exposé les difficultés d'application de la réforme actuelle et l'incertitude qui environne la profession médicale, plusieurs orateurs ont débattu des problèmes de l'évolution de la médecine moderne et de ses rapports avec les usagers. La plupart des thèmes traités se retrouvent dans l'exposé que fit ensuite le président du G.E.R.M.M., le Dr Jean Bidegaray, qui précise d'abord la différence entre une planification organisationnelle élaborée par les Pouvoirs publics et un plan social d'action sanitaire, œuvre de bonnes volontés intéressées par les problèmes de la santé.

C'est donc un plan souple, dynamique, fruit des recherches d'une profession qui a tout à y gagner.

— Nécessité de promouvoir l'association médicale et d'harmoniser les différents secteurs de la profession ; la médecine doit vivre à l'âge des réalisations industrielles et collectives ;

— Coordination de tous les moyens nationaux mis en œuvre pour protéger la Santé ;

— Evolution sanitaire coordonnée avec l'aménagement des grands ensembles immobiliers et régionaux.

Le médecin de famille, l'omni-praticien, — contrairement à ce qui a parfois été écrit — n'est pas condamné : il a un rôle à jouer dans la société future afin que « le malade soit connu, suivi, soigné en tant qu'homme dans sa totalité ». L'hôpital ne serait donc pas le centre de la réforme, mais un de ses aspects.

Sur un plan d'organisation générale de la profession médicale, la notion d'un service autonome de la médecine, à gestion tripartite, a été soutenue par plusieurs participants.

Quant à eux, les administrateurs de la Sécurité sociale des 3 centrales, comme les techniciens ont souhaité que soit défendue avec vigueur l'autonomie des Caisses contre les empiètements du pouvoir gaulliste, et que la question du financement de la S.S. soit réglée au mieux des intérêts des assurés et des praticiens.

Au nom de leur groupe au Conseil Général de la Seine, J. Barjon (P.C.) et notre camarade Bourdet, ont insisté tout particulièrement sur la nécessité d'un plan précis à long terme et sur les problèmes de financement qu'il posera. Bourdet a proposé d'établir une plate-forme d'action commune au Conseil Général pour défendre la santé de la population parisienne.

Le Dr Robin a enfin tiré les conclusions de cette journée :

● Pour assurer une médecine de qualité et respecter le droit de tous à la santé, il faut exiger des crédits plus importants. La médecine française est aujourd'hui sous-équipée : elle manque d'hôpitaux, de centres de soins, le personnel infirmier est notablement insuffisant (voir « TS », n° 59, p. 8) et mal rémunéré ; l'enseignement des professions médicales n'a pas suivi l'évolution des techniques, etc.

● La coordination et l'harmonisation entre les secteurs de la médecine concentrée (hôpitaux) et de la médecine dispersée (médecin de famille, cabinet de groupe) est insuffisante pour moderniser la profession.

● Le contact avec les usagers doit être resserré en particulier avec la Sécurité sociale, qui joue un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique sanitaire française.

Pratiquement, le G.E.R.M.M. a décidé de mettre en œuvre un Centre de Documentation de la Santé, si les

appuis promis ne lui font pas défaut. Journée, en définitive, très instructive pour tous les participants, qui se sont montrés très satisfaits de l'ambiance d'ordre et de travail qui a présidé aux travaux.

Le G.E.R.M.M. n'a pas la prétention d'avoir mis définitivement au point un plan d'action sociale et sanitaire mais, telles qu'elles ont été engagées, les recherches permettent d'augurer un excellent résultat pour la modernisation et la socialisation de la médecine française. Les conditions politiques et sociales d'une telle réforme n'ont pas été esquivées.

J.C.B.

Cf. : « T.S. » n° 24 du 22 octobre 1960 (page centrale) et « T.S. » n° 31 du 10 décembre 1960 (page 12).

SOUS-DÉVELOPPEMENT DE LA MÉDECINE FRANÇAISE :

Prise de position des médecins P.S.U.

Les médecins du Parti Socialiste Unifié soulignent le caractère dramatique de la situation hospitalière actuelle notamment en ce qui concerne la pénurie notoire du personnel infirmier. La difficulté de recrutement, que vient de dénoncer le Directeur de l'Assistance Publique, est due avant tout à l'insuffisance de rémunération du personnel qualifié, et aux conditions de travail déplorables qui lui sont imposées.

Aucune solution à cet état de fait n'est envisageable sans une revalorisation notable des traitements.

Les médecins du P.S.U. considèrent que cette situation met brutalement en relief l'insuffisance des crédits attribués en général à la Santé Publique en France. Elle fait mal augurer de la réalisation des ambitieux projets de réforme hospitalo-universitaire, qui faute de crédits correspondants ne serait qu'une nouvelle mystification.

Rencontre André Renard-P.S.U.

La Fédération de Meurthe-et-Moselle et la section locale de Longwy du P.S.U. organisent, les 8 et 9 juillet, à l'hôtel de ville d'Herseange (banlieue de Longwy), un Colloque-Débat entre leaders du M.P.W. (Mouvement Populaire Wallon) et du P.S.U.

Y participeront :

André RENARD et M. GENOT dont le rôle fut essentiel lors des grèves belges de décembre dernier.

Henri LONGEOT et Pierre BELLEVILLE

du Bureau national du P.S.U. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de contacts entre militants socialistes de pays proches. Contacts et informations qui sont actuellement nécessaires et vitaux.

THEME DE LA RENCONTRE :

— Syndicalisme belge et apport du M.P.W. dans la vie politique belge ;

— Syndicalisme français et apport du P.S.U. dans la vie politique française.

Militants syndicalistes, militants et sympathisants du P.S.U. y sont cordialement invités.

La réforme de l'Allocation-logement

Préparée par MM. Bacon, Baumgartner et Sudreau, la réforme de l'Allocation-logement doit entrer en application en octobre prochain. Le décret qui doit codifier les nouvelles mesures va être soumis au Conseil d'Etat.

PEU de modifications seront apportées au régime actuel : une véritable refonte, comme une extension réelle, aurait en effet coûté trop cher. Or, les ministres intéressés ont entendu limiter à 10 % l'augmentation des crédits alloués au financement de cette institution, tout en accroissant le nombre des bénéficiaires.

Il est vraisemblable que ce texte, lorsqu'il sera connu, va susciter d'importantes protestations. Tout d'abord en raison de son insuffisance dont il convient de souligner au moins deux aspects :

● Le loyer-plafond maximum servant de base au calcul de l'Allocation est relevé de 10 %, passant ainsi de 158 à 174 NF. Or, depuis un an, les loyers H.L.M. ont augmenté de plus de 20 %. En outre, les précédents relèvements de plafonds n'ont pratiquement tenu aucun compte des variations réelles des loyers qui, depuis juin 1958 — date de l'arrivée de M. Sudreau quai de Passy — ont subi SIX AUGMENTATIONS SUCCESSIVES. Enfin, dans le cadre de l'accession à la propriété, les charges réelles supportées par les chefs de familles ne détermineront pas le montant de l'Allocation. A nombre d'enfants égal, deux foyers disposant de 1.200 NF de ressources mensuelles dépensant l'un 174 NF pour son logement, l'autre 400 NF, continueront à toucher la même Allocation.

● Aucune nouvelle définition n'est donnée des « charges de loyer ». Or, depuis dix ans cette notion a considérablement évolué, particulièrement dans les logements neufs. Les charges d'entretien et de gestion (chauffage non compris) représentent généralement de 20 à 25 % du loyer de base. En outre, dans les communes où les logements neufs sont édifiés, la contribution mobilière est particulièrement élevée, ceci en raison des charges communales particulièrement lourdes dans les communes d'ortoirs et dans toutes celles dont la population croît démesurément : un appartement de 3 pièces type H.L.M. ou Logéco est

imposé, dans la région parisienne, selon les communes, d'un impôt annuel variant de 180 à 350 NF.

DE GRAVES REPERCUSSIONS

L'augmentation sensible du nombre des bénéficiaires, l'aide accrue qui doit être apportée aux salariés disposant de très faibles ressources vont avoir des répercussions sensibles... pour la majorité des allocataires. Si nous en croyons les nouveaux barèmes dont nous avons eu connaissance, seuls les salariés dont les revenus mensuels sont inférieurs à 500 NF peuvent escompter une revalorisation sensible. Jusqu'à 900 NF l'augmentation sera faible ou nulle. Au-delà de ce chiffre, l'Allocation pourra être diminuée, voire supprimée. Ces mesures seront particulièrement sensibles dans les foyers ayant fait un gros effort financier pour acquérir un logement décent. Pour les accédants à la propriété en effet — où plus de 40 % des prêts individuels ont été accordés en 1959 et 1960 à des employés et ouvriers — les charges mensuelles, compte tenu du remboursement des divers prêts complémentaires, dépassent souvent 450 NF.

LA DUPLICITE GOUVERNEMENTALE

Il convient de souligner, là encore, la duplicité gouvernementale qui, pour déterminer de nombreux mal-logés à devenir propriétaires, n'hésite pas à souligner — parmi les avantages offerts — une Allocation logement constante, et qui, ensuite, la diminue, voire la supprime.

Il s'agit en définitive d'une « réforme » essentiellement démagogique tendant à satisfaire les besoins légitimes des moins fortunés non par une augmentation des crédits existants, mais par une redistribution de la masse globale : l'augmentation servie à une minorité sera en partie financée par la majorité des « moyens » salariés.

Il n'est pas exclu qu'au cours des prochains exercices les caisses d'allocations familiales puissent réaliser de nouvelles « économies » qui, en augmentant encore leurs excédents, permettront de financer... le budget de l'Etat !

Louis HOUEVILLE.

Les droits du travailleur

Après une interruption, dont nous nous excusons, nous sommes en mesure de reprendre notre rubrique de documentation : « les droits des travailleurs ». Nous nous efforcerons de lui donner la plus grande régularité possible.

Roger PHILIPPE

...en matière de logement

LES PRIX DE LOYER ANNUEL

Les prix de loyer annuel applicable dans les immeubles à « loyer normal » construits après le 24 mai 1961 par les organismes d'habitation à loyer modéré sont fixés (Ar. du 25 mai 1961 J.O. du 2 juin p. 5044).

Ces prix, élevés d'ailleurs, concernent des H.L.M. améliorées construites à l'intention des classes moyennes.

LOYER D'HABITATION

Pour le calcul de la surface corrigée des locaux d'habitation ou à usage professionnel, le décompte de la majoration ou de la diminution du loyer en fonction de l'état d'entretien de l'immeuble doit être effectué en conformité d'un modèle type (déc. n° 61-565 du 3 juin 1961 J.O. du 6 p. 5.143).

Rappelons qu'eu égard au dit état d'entretien, les propriétaires peuvent demander une augmentation de loyer à compter du 1^{er} juillet 1961.

CESSION DE PARTS OU D'ACTIONS DONNANT DROIT A LA JOUISSANCE D'UN APPARTEMENT

En cédant des actions de société immobilière donnant droit à la jouissance d'un appartement déterminé, dans l'attente d'en devenir un jour propriétaire, le cédant doit garantir non seulement la possession des titres de cette Société mais encore l'exercice des droits particuliers afférents à ces actions et notamment la jouissance paisible de l'appartement y attaché.

Par suite, si dans un appartement représenté par de telles actions, de graves défauts se sont révélés — que le vendeur n'a pas pu ignorer et qui aurait amené l'acheteur à renoncer à son projet d'acquisition s'il en avait eu connaissance — et si, au surplus, ces défauts ont contraint l'acquéreur à quitter l'immeuble, le cédant est redevable de dommages-intérêts envers le preneur en raison de l'éviction et du préjudice subi par lui.

...et en cas de rupture du contrat de travail

Cas de longue maladie du salarié obligeant l'employeur à pourvoir à son remplacement. La maladie du salarié ne faisant, en principe, que suspendre le contrat de travail, celui-ci reprend normalement son cours à la fin de la maladie. La Cour de Cassation avait admis cependant que lorsque la maladie se prolonge au-delà d'une certaine durée — c'est-à-dire entraîne une absence de plusieurs mois — elle peut légitimer le congédiement du salarié si ladite absence cause dans l'entreprise un trouble assez considérable pour que l'employeur soit dans la nécessité de le remplacer (Cassation, Chambre civile 27 nov. 1923 et 7 février 1934).

Confirmant cette Jurisprudence, la Cour de Cassation vient de juger, dans un cas d'espèce relevant d'une

convention collective professionnelle, que la maladie d'un salarié, dès lors qu'elle dure plus d'un an et met l'employeur dans la nécessité de pourvoir à son remplacement, peut constituer un cas de force majeure entraînant la rupture du contrat de travail. Dans l'hypothèse d'une telle rupture, exclusive de toute mesure de licenciement, l'employeur ne doit au salarié ni indemnité de préavis, ni indemnité de licenciement à moins de stipulations contraires de la convention collective (Cassation 14-12-60). S'agissant d'un cas de force majeure entraînant la rupture du contrat de travail, l'employeur n'a pas à notifier au salarié son licenciement mais il est tenu de l'informer de la nécessité dans laquelle il s'est trouvé de le remplacer dans son service.

RENAULT : Un bel exemple de l'unité d'action des travailleurs

● Les débrayages durent depuis quelques jours ; la presse n'en parle pas parce que la question paysanne l'occupe ou bien — et peut-être surtout — pour qu'il ne puisse pas être dit qu'un Gouvernement fort se heurte à toutes les réalités sociales à la fois. La presse n'en parle pas mais la direction, elle, s'inquiète. Devant l'extension du mouvement, elle adopte lundi 26 la tactique d'Avril 60. Couper court par une tentative d'intimidation : Lettre patronale affichée dans l'usine, menace de suppression de prime, rappel de l'illégalité de la grève, etc... En Avril 60, cela avait suffi.

A 14 h. 15, place Nationale, quelques hauts-parleurs sur le terre-plein central. On attend le mouvement, mais se produira-t-il ? Aura-t-il la puissance voulue ? Une des portes de l'usine est grande ouverte, au fond des groupes sont masés.

On discute, on attend, visiblement une certaine inquiétude règne et en même temps une certaine espérance. Ce n'est plus seulement l'unité syndicale qui fait le succès du mouvement en 1961, mais aussi l'unité des catégories de travailleurs.

Quelques isolés apparaissent en blouses blanches ou grises. Les ouvriers s'écartent pour les laisser passer. Des groupes les suivent, groupes d'ateliers ou de bu-

reaux, de 7, de 10, de 15 groupes mêlés, blouses grises ou blanches, ou bien en chemisette. Et puis des femmes. Ils se succèdent maintenant à une cadence acile sont maintenant des centaines qui sortent sur la place Nationale.

La place est pleine. La circulation est interrompue. On me dit que depuis hier, dans d'autres points de Billancourt, à d'autres sorties d'usine, les routes sont systématiquement bloquées par les grévistes. Ici aussi la consigne s'applique. Un camion avance un peu, essaye de forcer le barrage. Une toute jeune fille s'accroche à la portière et interpelle gentiment le conducteur : « Il y en a un hier qui a voulu passer comme vous, il s'est retrouvé sans pneus et sans vitres ». Le conducteur, sensible au sourire ou à la menace, n'insiste pas.

Les connaisseurs annoncent : « plus de 6.000 personnes. » Micro : le camarade « Untel » va vous parler.

Il n'y a qu'un orateur pour 4 syndicats (C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C.). Celui-ci lit, au nom des quatre, un texte approuvé par tous. Les applaudissements marquent les passages les plus déterminés. Les menaces de la direction semblent avoir durci les travailleurs. Le mot « déterminé » est bien celui qui convient pour situer les commentateurs. On annonce que la manifestation se poursuivra par une remontée jusqu'au bureau du

personnel, les nouveaux bureaux flambant neufs qui donnent au vieil ensemble de Billancourt une note moderne. En route, les mêmes remarques, les mêmes commentaires reviennent. Ceux-là sont étonnés soudain d'être si nombreux. Ils découvrent leur force, celle de travailleurs de chez Renault et celle aussi de travailleurs mensuels. Ils s'aperçoivent qu'ils constituent l'apport que l'on attend, l'apport qui fait l'unité.

C'est le plus important débrayage de mensuels depuis des années. Il est peut-être ironique de se dire que c'est le jour où la France est dotée d'un régime fort que ceux dont il espérait faire sa base la plus directe découvrent leur propre force et jusqu'à un certain point lui échappent. On refuse de recevoir la délégation. Il est soudain très net que si les dirigeants laissent piétiner cette foule quelques minutes, elle serait prête — au moins autant qu'une foule ouvrière classique — aux audaces et aux violences. Le sentiment d'être frustrés, joués, joués comme une carte, domine et jaillit. Les gentilles standardistes, les dactylos printanières, durcissent brusquement leur attitude.

D'autres ouvriers sont là assis sur la chaussée. Ils bloquent la sortie. Les chauffés, ils passent entre deux haies d'ouvriers, et brusquement les travailleurs horaires applaudissent. Et cela continue,

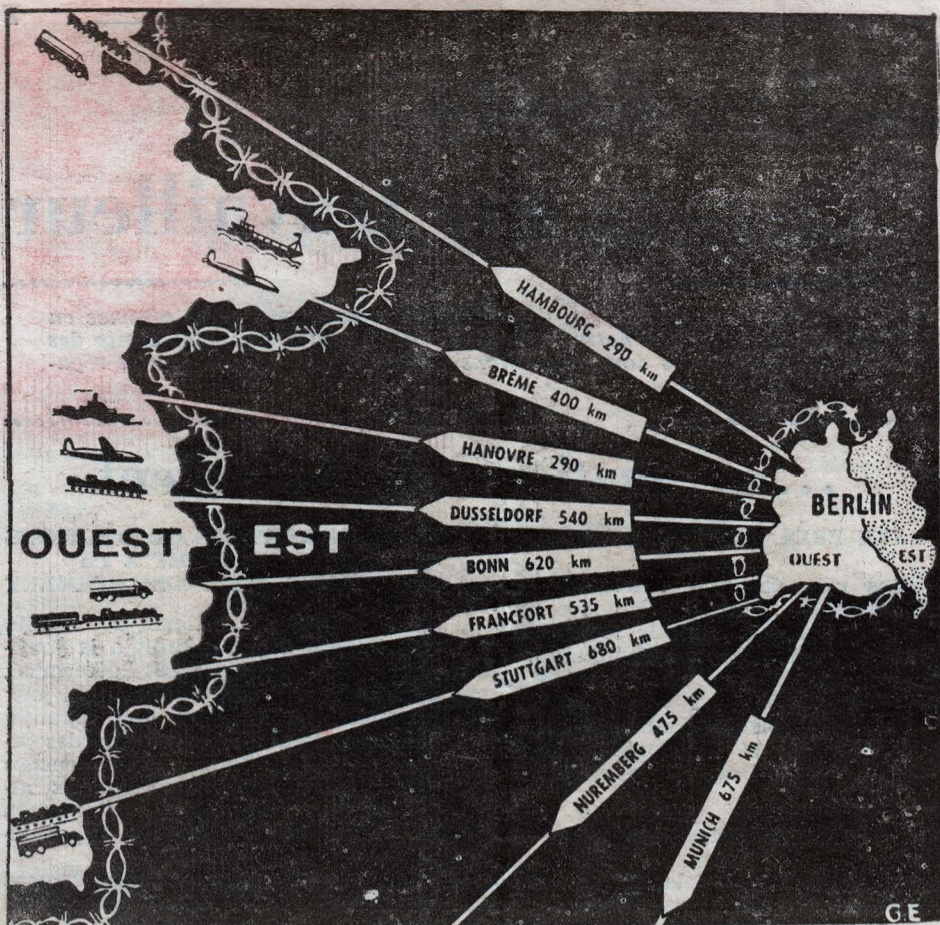
nes continuent à tourner, mais les voitures terminées, les carrosseries, ne sortent plus de l'usine. Les camions des fournisseurs ne rentrent pas non plus. C'est un système ingénieux, imité des barrages de route paysans. Ici on se contente de s'asseoir sur la chaussée pour l'interdire aux véhicules.

Les mensuels rentrent dans l'usine, remportent la grande allée, de nouveaux applaudissements éclatent. La puissance de la manifestation est vraiment pour tous le signe qu'il se passe quelque chose. Les commentateurs iront leur train, les ouvriers n'avaient pas été habitués à pareille manifestation de travailleurs mensuels. Ils apprécient.

Demain, ce sera peut-être le lock-out. On n'est pas très sûr de pouvoir résister à cette nouvelle offensive patronale, mais tout de même on se sent plus affirmé qu'hier.

L'unité d'action, désormais, cela n'est plus seulement celle des Centrales. C'est celle qui mêle les différentes tenues de travail, c'est celle que l'on applaudissait tout à l'heure place Nationale, dans une usine dite « Régie Nationale des Usines Renault », une usine où les travailleurs n'ont pas encore conquis le droit à la démocratie de base, mais où les salariés savent, désormais, que leur destin d'homme est commun.

E. MAUBERT.



Risquer la guerre

ou négociier

LA situation internationale s'est brusquement détériorée, — c'est du moins ce qu'affirment le Président Kennedy et le Général de Gaulle, le chancelier Adenauer et le Premier ministre Macmillan.

Les rapports Est-Ouest se sont tendus. Le problème de Berlin occupe le premier plan de l'actualité.

Il fallait s'y attendre. L'U.R.S.S. avait posé la question du traité de paix avec l'Allemagne — avec les deux Allemagnes — et celle de Berlin, il y a trois ans. En 1958, Nikita Khrouchtchev avait déjà agité la menace d'une « paix séparée » avec l'Allemagne orientale, ce qui remettait en cause le sort de Berlin. A l'époque, c'était une manœuvre habile pour secouer la léthargie de la diplomatie occidentale, pour amener le président Eisenhower à l'entrevue de Camp-David et pour obtenir la « Conférence au sommet » sur le désarmement général et sur l'ensemble des rapports Est-Ouest.

Cette conférence, (fixée au 16 mai 1960 à Paris), n'a pas eu lieu. On se souvient des circonstances qui l'ont conduite à l'échec... avant l'ouverture de la première séance. Inutile de rechercher les responsabilités : elles se partagent entre ceux qui ont monté la provocation de l'U2 et ceux qui l'ont exploitée. Elles retombent aussi bien sur ceux qui, dans le camp occidental, ont saboté tout rapprochement avec l'U.R.S.S. que sur ceux qui, dans le camp soviétique, se sont opposés à la politique de la « coexistence pacifique ».

Toujours est-il que, depuis, les choses sont « restées en état ». Et comme l'élection de J.F. Kennedy n'a pas apporté de souffle nouveau, la situation internationale devait « pourrir », à la grande satisfaction du chancelier Adenauer et aussi à celle de Mao-Tsé-Toung.

Dans ces conditions, on pouvait prévoir la nouvelle initiative de Moscou. Apparemment, ce n'est que la reprise d'une « affaire » qui a été provisoirement « suspendue ». Mais elle n'a pas été « classée ». Seulement, le « dossier » est de nouveau ouvert à un moment où la situation internationale n'est plus celle de 1958. Cette fois, il est peu probable que l'U.R.S.S. accepte de temporiser. La proximité du XXII^e Congrès du Parti communiste soviétique et son enjeu condamnent, semble-t-il, le chef du gouvernement à une intransigeance qu'il ne souhaite certainement pas.

A cela s'ajoute le fait que le différend russo-chinois se répercute de plus en plus sur les rapports entre les Etats du bloc soviétique et même sur l'attitude de certains « partis frères » à l'étranger.

Le secrétaire général du Parti communiste de l'U.R.S.S. doit prendre tout cela en considération.

L'unité de l'Allemagne et le sort de Berlin

Bien que la situation soit moins bonne qu'en 1958, il n'y a cependant pas de quoi s'affoler. Les mesures militaires annoncées de part et d'autre, les menaces non déguisées for-

mulées, tant par les dirigeants politiques que par des généraux qui auraient mieux fait de se taire (cette observation concerne également les deux camps), sont complètement déplacées. Il est criminel de jouer ainsi avec les nerfs des gens. Il est stupide de se livrer à ce jeu de voyous qui se défient mutuellement à grand renfort d'injures et en brandissant leurs « long rifles », tout en étant bien décidés à ne pas s'en servir...

Car ni les uns ni les autres ne sont prêts à se lancer dans une aventure qui conduirait à la guerre totale. Seulement, un « accident » est arrivé si l'on ne garde pas son sang-froid.

Il est incontestable que le problème allemand en général, et ceux — particuliers — du traité de paix et du sort de Berlin, ne peuvent trouver de solution satisfaisante (pour la paix ainsi que pour la liberté et le bien-être des populations intéressées) que dans le cadre d'un accord sur le désarmement général. Une solution pourrait être trouvée aussi par l'application d'un accord sur le désarmement progressif comportant le désengagement et la neutralisation d'une large zone de l'Europe centrale et de l'Europe orientale.

Malheureusement, nous ne sommes pas encore en mesure d'entrevoir cette solution. Le problème du contrôle international efficace (donc sans droit de veto), instauré simultanément avec les mesures de désarmement, n'est pas encore réglé. Rien ne permet de penser qu'il le sera dans les prochains mois et qu'un rapprochement pourrait se manifester entre les deux blocs antagonistes pour aborder, avec succès, le grand problème du désarmement.

Il faut négocier

Dans ces conditions, il n'existe qu'une seule voie pour éviter la crise à propos de Berlin : négocier, ainsi que l'a proposé M. Khrouchtchev.

L'objet de cette négociation est très restreint. Sauvegarder la liberté et les intérêts de la population de Berlin-Ouest. Et pour cela, il faut voir la situation telle qu'elle est.

La division de l'Allemagne est un fait. Il existe, qu'on le veuille ou non, deux Etats allemands avec des structures politiques, économiques et sociales fort différentes. La non-reconnaissance de l'Allemagne de l'Est par les alliés occidentaux est un non-sens. La reconnaissance de cet Etat satellite créé artificiellement par l'U.R.S.S. n'est pas plus absurde que n'était dépourvue de tout fondement juridique l'admission à l'O.N.U., en 1945, de l'Ukraine et de la Biélorussie qui font partie de l'U.R.S.S.

Ce n'est pas, par ailleurs, la reconnaissance juridique de l'Allemagne de l'Est qui pourrait constituer un empêchement à la réunification de l'Allemagne lorsque la situation internationale le permettra. D'autre part, la reconnaissance officielle des frontières orientales de l'Allemagne (la ligne Oder-Neisse), est nécessaire. Elle mettrait fin à cette incertitude qui règne dans les pays slaves voisins de l'Allemagne, et qui est exploitée avec succès contre les Occidentaux.

Sur la base de ces deux concessions du bloc occidental, une négociation peut s'engager avec l'U.R.S.S. Elle a toutes les chances d'aboutir au maintien du libre accès à Berlin-Ouest.

L'U. R. S. S., puissance occupante

Est-ce que ce résultat, si important pour la population de l'ancienne capitale du Reich, ne mérite pas que l'on passe sur la répugnance — fort compréhensible mais stérile — de l'Allemagne de l'Ouest, à reconnaître le gouvernement de l'Allemagne de l'Est ?

Est-ce que ce résultat tangible ne doit pas l'emporter sur le refus des puissances occidentales « d'avoir à faire » aux services gouvernementaux de l'Allemagne de l'Est au lieu de trai-

ter avec les autorités soviétiques d'occupation ?

Est-ce qu'il ne serait pas plus opportun et plus politique de régler ainsi cette question par une négociation avec N. Khrouchtchev, que de se laisser acculer au dilemme : capituler ou risquer la guerre ?

Car aucune considération d'ordre juridique ou politique ne peut interdire à l'U.R.S.S. de renoncer à ses prérogatives de puissance occupante et de remettre aux autorités locales les pouvoirs qu'elle détient en vertu des accords entre les vainqueurs.

Oreste ROSENFELD

ACTUALITÉS — ACTUALITÉS

CUBA

Le Mouvement du 26 juillet (parti gouvernemental) et le Parti Socialiste Populaire (communiste) ont fusionné et constitué l'O.R.I. (Organisations Révolutionnaires Intégrées), qui est désormais le seul parti de Cuba. L'instauration du régime du Parti unique est un premier pas vers la réalisation de la « République Socialiste » proclamée le 1^{er} mai dernier. Mais certaines questions se posent : le nouveau parti s'intégrera-t-il au mouvement communiste mondial ? Participera-t-il aux conférences qui réunissent périodiquement les partis communistes du monde ? Si tel était le cas, Cuba passerait du stade de la « démocratie nationale » à celui de la « démocratie populaire » et son intégration au bloc soviétique serait officiellement acceptée par l'U.R.S.S., ce qui n'est pas encore le cas. Aussi, il sera intéressant de voir comment Moscou réagit à cette fusion.

CONGO

La réunion du Parlement congolais ne semble pas devoir se tenir prochainement. Le colonel Mobutu refuse de désarmer ses troupes pendant la durée de la session comme l'O.N.U. le lui avait demandé. D'autre part, M. Tschombé, maintenant libre, parle à nouveau de l'indépendance du Katanga et les députés katangais retardent leur départ pour Léopoldville. Enfin, le gouvernement de Léopoldville est lui-même divisé : tandis que MM. Ileo et Adoula, respectivement premier ministre et ministre du travail, sont partisans de tenir, le plus tôt possible la session parlementaire, MM. Kasarubu, président de la République, et Bomboko, ministre des affaires étrangères, n'oublient pas que la majorité des députés étaient lumumbistes. Ils souhaiteraient donc constituer un gouvernement d'union avant la réunion du Parlement, car ils craignent que celle-ci aboutisse à un large succès de M. Gizenga. Celui-ci s'oppose bien entendu à ce plan et on voit mal quel compromis pourrait mettre d'accord les deux partis...

CORÉE DU SUD

Le général Chang, président de la Junte militaire, qui avait pris le pou-

voir en Corée au mois de mai, a démissionné. Il a été remplacé par le ministre de la défense, le général Song, lui-même remplacé par celui qui passe pour l'homme fort de l'armée coréenne, le général Pak. Le régime démocratique qui avait succédé à la dictature de Syngman Rhee avait été accusé par les militaires de faiblesse à l'égard des infiltrations communistes. Aussi, le général Chang, dès son arrivée au pouvoir, avait entrepris une épuration brutale : mais cela n'avait pas suffi à lui gagner la faveur des Américains qui veulent désormais que leurs satellites respectent les formes parlementaires. C'est là, sans doute, la principale raison du départ du général Chang : les militaires coréens espèrent que ce départ facilitera la normalisation des rapports entre Séoul et Washington.

Emmanuel TERRAY

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU
PARTI SOCIALISTE UNIFIE

• Rédaction :

8, rue Henner
Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48

• Administration :

54, boulevard Garibaldi
Paris (XV^e)
SUF. 19-20

C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

I.R.B., 60, rue René-Boulanger, Paris-X^e

— Travail exécuté
par des ouvriers syndiqués